

PHIBRO SANTÉ ANIMALE CORPORATION

Distribué par Bio Agri Mix LP

65 CHALLENGER ROAD, RIDGEFIELD PARK, NJ, 07660

Téléphone: 201-329-7300

Commande par téléphone: 800-265-1763

Fax: 201-329-7037

Site Web: www.phibroah.com

Tous les efforts ont été faits pour assurer l'exactitude de l'information ci-incluse. La responsabilité est aux lecteurs de se familiariser avec l'étiquette du produit Canadien ou le feuillet d'information de l'emballage.

Posistac® 6%

Phibro

(prémélange médicamenteux de salinomycine sodique)

Prémélange

RÉSERVÉ À LA FABRICATION DE MOULÉES

INGRÉDIENT ACTIF

60 g/kg de salinomycine sodique

INDICATIONS

Poulets à griller: À administrer aux poulets à griller pour aider à prévenir la coccidiose causée par *Eimeria acervulina*, *E. mitis*, *E. necatrix*, *E. maxima*, *E. tenella* et *E. brunetti*.

Porcs: (1) Pour augmenter le taux de gain de poids chez les porcs en croissance et en finition recevant des aliments en farine ou en granules. (2) Pour améliorer l'efficacité alimentaire chez les porcs en croissance et en finition recevant des aliments en granules.

Bouvillons: Pour l'amélioration de l'efficacité alimentaire chez les bouvillons en parc d'engraissement destinés à l'abattage.

Génisses en parc d'engraissement: Pour accélérer le taux de croissance, améliorer l'efficacité alimentaire et aider à supprimer l'oestrus chez les génisses de boucherie engraisées pour l'abattage. Note: Cette allégation ne s'applique que lorsque la salinomycine sodique est administrée en même temps que l'acétate de mélangestrol à raison de 0,40 mg/tête/jour.

Lapin: (1) Pour aider à la prévention de la coccidiose chez les lapins sevrés et en croissance dans les fermes avec des antécédents confirmés de la coccidiose causée par *Eimeria* spp. (2) Pour la réduction de l'excrétion des coccidies chez les lapins sevrés et en pleine croissance.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Poulets à griller: Bien mélanger 1 kg de Posistac 6% avec 999 kg d'aliment complet afin d'obtenir un aliment médicamenteux à une concentration de 0,0060% (60 mg/kg) de salinomycine sodique. L'aliment médicamenteux peut se préparer sous forme de farine (moulée) ou de granules.

Porcs: Bien mélanger 417 g de Posistac 6% avec 1000 kg d'aliment complet afin d'obtenir un aliment médicamenteux renfermant une concentration de salinomycine sodique de 0,0025% (25 mg/kg). Afin d'assurer un mélange adéquat, le prémélange devrait d'abord être dilué lors d'une étape intermédiaire de préparation, avant d'être ajouté au mélange final.

Bouvillons et génisses en parc d'engraissement¹:

Rations complètes: Pour obtenir des rations complètes médicamenteuses (aliments complets plus les fourrages calculés sur une base de 100% de matière sèche) qui fourniront à peu près la posologie recommandée de 100 mg de salinomycine sodique par animal par jour, préparer les mélanges selon les indications suivantes:

Poids des bouvillons/génisses en parc d'engraissement (kg)	Estimation de l'apport quotidien en matière sèche (kg)	Concentration recommandée de salinomycine sodique dans la ration (mg/kg)	Quantité de prémélange à ajouter à 1000 kg de ration complète (g)
220 à 300	6,25	16	267
301 à 400	7,70	13	217
Plus de 400	9,00	11	183

Pour assurer un parfait mélange, diluer d'abord le prémélange avec une certaine quantité de concentré de grains ou de supplément alimentaire et ajouter ensuite le tout au mélange final de ration complète.

Suppléments alimentaires: Pour assurer à peu près la posologie recommandée de 100 mg de salinomycine sodique par animal par jour, les suppléments alimentaires médicamenteux doivent être préparés selon les indications suivantes:

Apport de supplément alimentaire (kg/animal/jour)	Quantité de prémélange à 1000 kg de supplément alimentaire (kg)
0,5	3,33
1,0	1,67
1,5	1,11
2,0	0,83

Le supplément alimentaire médicamenteux peut être préparé sous forme de farine (moulée) ou de granules. Bien mélanger le supplément médicamenteux à la ration journalière totale ou à la portion céréalière de la ration. Ne pas servir non dilué.

¹ Chez les génisses en parc d'engraissement, la salinomycine sodique doit être administrée en même temps que l'acétate de mélangestrol. L'administration de salinomycine sodique comme seul supplément médicamenteux n'est pas efficace chez les génisses.

Lapin: Bien mélanger 333 g de Posistac 6% avec 1000 kg d'aliment complet pour obtenir un aliment médicamenteux avec une concentration de 0,0020% salinomycine (20 mg/kg).

DIRECTIVES D'ALIMENTATION:

Poulets à griller: L'aliment médicamenteux doit être administré sans interruption à l'exclusion de tout autre aliment jusqu'au poids d'abattage.

Porcs: L'aliment médicamenteux doit être administré sans interruption et représenter la seule source alimentaire à partir d'un poids d'environ 25 kg et jusqu'au poids d'abattage.

Bouvillons: L'aliment médicamenteux doit être administré sans interruption aux bouvillon pendant toute la période de confinement.

Génisses en parc d'engraissement: Servir l'aliment médicamenté contenant l'acétate de mélangestrol et la salinomycine sodique aux génisses de boucherie pesant au moins 220 kg et engraisées pour l'abattage de façon à ce que chaque animal reçoive 0,40 mg d'acétate de mélangestrol et 100 mg de salinomycine sodique et par jour.

Lapin: L'aliment médicamenteux doit être alimenté en continu comme ration unique.

MISES EN GARDE:

Un délai d'attente n'est pas requis pour les poulets, les porcs et les bouvillons quand ce médicament est utilisé selon les directives de l'étiquette.

Les génisses en parc d'engraissement traitées simultanément avec Posistac 6% et MGA 100 dans la moulée ne doivent pas être abattues à des fins alimentaires dans un délai d'au moins 24 heures après la dernière administration de ces médicaments.

Ne pas utiliser chez les poules pondeuses.

Les lapins traités ne doivent pas être abattus à des fins de consommation pour au moins 5 jours après le dernier traitement avec ce médicament.

Les opérateurs qui manipulent le produit concentré devraient porter un masque, des gants et des vêtements de protection.

Garder hors de la portée des enfants.

PRÉCAUTIONS

La toxicité de ce médicament ayant été reconnue chez les chiens, les chevaux et les dindons, garder le médicament hors de leur portée. Prendre des mesures de sécurité supplémentaires pour éviter la contamination de leurs aliments.

Ne pas administrer de tiamuline aux animaux recevant ce médicament

Ne pas utiliser dans les aliments renfermant des agents liants, à l'exception de Lignosol et d'Agri-Colloid.

Poulets à griller:

(1) On peut noter une diminution du gain pondéral lorsque ce médicament est administré à de jeunes coqs non contaminés par des coccidies.

(2) Ne pas utiliser ce médicament pour le traitement de la coccidiose.

(3) Consulter un vétérinaire ou un pathologiste aviaire si les pertes dépassent 0,5% pendant une période de 2 jours.

(4) Ne pas administrer à des poulets destinés à la reproduction ou à des poulets de refonte.

Porcs/Bouvillons/Génisses en parc d'engraissement:

(1) Ne pas administrer aux porcs reproducteurs.

(2) Ne pas administrer aux bovins reproducteurs ou de remplacement, aux veaux pesant moins de 220 kg de poids vif, ni aux vaches laitières en lactation.

(3) Une amélioration de l'efficacité alimentaire chez les porcs n'a pas été démontrée dans les aliments en farine (mash).

Lapins:

(1) Ne pas administrer à des lapins reproducteurs ou enceintes.

(2) Ce produit doit être utilisé uniquement chez les lapins infectés, ou susceptibles d'être infectés, avec *Eimeria* spp. L'utilisation abusive de la salinomycine, ou à des doses supérieures à la dose recommandée, peut entraîner une diminution de la consommation, du gain de poids et de l'efficacité alimentaire.

(3) L'efficacité du traitement de la salinomycine pendant les flambées cliniques de coccidiose chez le lapin n'a pas été démontrée.

(4) Assurer un mélange homogène dans l'alimentation animale.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit sec et frais en dessous de 30°C. Éviter le gel.

Garder le sac fermé après usage.

Posistac est une marque déposée de Phibro Animal Health Corporation.

Fabriqué par: Phibro Animal Health Corporation, Glenpointe Centre East, 3rd Fl, 300 Frank W. Burr Blvd, Ste 21, Teaneck, NJ 07666, USA

Distribué Par: Bio Agri Mix LP, P.O. Box 399, Mitchell, ON N0K 1N0

www.bioagrimix.com

DIN 00603724

Net		
25 kg	7687013	101-9021-08

CPN: 1537001.3

By using this content, you agree to the [Terms of Service](#) and [Privacy Policy](#).

Copyright 2020 - Animalytix LLC



Tous les efforts ont été faits pour assurer l'exactitude de l'information ci-incluse. La responsabilité est aux lecteurs de se familiariser avec l'étiquette du produit Canadien ou le feuillet d'information de l'emballage.

TYLOSIN 40



Bio Agri Mix

(prémélange de phosphate de tylosine)

POUR USAGE VÉTÉRINAIRE SEULEMENT

Antibiotique

DIN 00800422

POUR USAGE DANS LES ALIMENTS POUR PORCS, BOVINS DE BOUCHERIE ET LES POULETS À GRILLER SEULEMENT

INGRÉDIENT ACTIF

tylosine (sous forme de phosphate de tylosine)	88 g par kilogramme de prémélange
--	-----------------------------------

INDICATIONS

A. Porcs:

I. Comme adjuvant au traitement et à la prévention d'une récurrence cyclique de la dysenterie porcine (dysenterie sanguinolente, diarrhée sanguinolente, dysenterie noire, colite hémorragique, vibrio).

II. Pour aider à prévenir l'entéropathie proliférative porcine ou iléite associée à *Lawsonia intracellularis*.

III. Comme adjuvant au traitement de l'entéropathie proliférative porcine ou iléite associée à *Lawsonia intracellularis*, lorsqu'utilisé à la suite d'un traitement par la Poudre Soluble Tylosin.

IV. Pour le traitement de l'entéropathie proliférative porcine ou iléite associée à *Lawsonia intracellularis*.

V. Pour le traitement de l'entéropathie proliférative porcine ou iléite associée à *Lawsonia intracellularis*, en présence d'infection persistante ou récurrente.

B. Bovins de boucherie:

Pour réduire l'incidence des abcès du foie causés par *Trueperella pyogenes* (antérieurement *Arcanobacterium pyogenes*) et *Fusobacterium necrophorum* chez les bovins de boucherie (bouillons et génisses) élevés en parquet et destinés à l'abattage.

C. Poulets à griller:

Pour aider à traiter l'entérite nécrotique causée par *Clostridium perfringens* chez les poulets à griller.

Remarque

Un diagnostic doit d'abord avoir été posé par un vétérinaire avant que ne soit entrepris un traitement et un programme de prévention de la dysenterie porcine ou de l'entéropathie proliférative porcine ou le traitement de l'entérite nécrotique chez les poulets à griller avec le prémélange TYLOSIN 40.

POSOLOGIE ET ADMINISTRATION

Pour réduire le développement de résistance aux antimicrobiens et maintenir l'efficacité de cet antibiotique, l'utiliser avec prudence et pendant la plus courte durée de temps requise pour obtenir le résultat clinique attendu.

IMPORTANT: Doit être bien mélangé aux aliments avant l'emploi.

A. MODE DE PRÉPARATION POUR LES PORCS

Indication I : POUR LE TRAITEMENT

En association avec un traitement par la Poudre Soluble TYLOSIN, administrer TYLOSIN 40 à raison de 1,25 kg (110 g de tylosine) par 1 000 kg d'aliment complet pendant trois semaines. Administrer l'eau d'abreuvement médicamenteuse, contenant un gramme de tartrate de tylosine par gallon américain (3,785 litres) pendant les trois (3) premiers jours du traitement ou jusqu'à la disparition des symptômes.

Indication I : POUR LA PRÉVENTION À LA SUITE DU TRAITEMENT

Pour prévenir une récurrence de dysenterie porcine, réduire la posologie à 0,5 kg (44 g de tylosine) par 1 000 kg d'aliment complet. Cet aliment doit être la seule alimentation administrée aux porcs jusqu'à ce qu'ils atteignent le poids requis pour la vente.

Indication II : Administrer TYLOSIN 40 à raison de 1,25 kg (110 g de tylosine) par 1 000 kg d'aliment complet. Administrer à l'exclusion de tout autre aliment pendant 21 jours; débiter l'administration avant l'éclosion prévue de la maladie.

Indication III : POUR LE TRAITEMENT SUITE À L'ADMINISTRATION DE LA POUDRE SOLUBLE TYLOSIN

Comme adjuvant au traitement de l'entéropathie proliférative porcine associée à *Lawsonia intracellularis*, administrer la Poudre Soluble TYLOSIN dans l'eau de boisson à raison de 1 gramme par 12 litres d'eau (83 mg par litre) pendant une période de 7 jours, suivi d'un traitement avec TYLOSIN 40 dans les aliments à raison de 1,25 kg (110 g de tylosine) par 1 000 kg d'aliment complet pendant une période de 7 jours.

Indication IV : POUR LE TRAITEMENT

Pour traiter l'entéropathie proliférative porcine ou iléite associée à *Lawsonia intracellularis*, administrer TYLOSIN 40 à raison de 1,25 kg (110 g de tylosine) par 1 000 kg de ration complète pendant 3 semaines.

Indication V : POUR LE TRAITEMENT EN PRÉSENCE D'INFECTION PERSISTANTE OU RÉCURRENTE

Pour traiter l'entéropathie proliférative porcine ou iléite associée à *Lawsonia intracellularis* en présence d'infection persistante ou récurrente, administrer le prémélange TYLOSIN 40 à raison de 1,25 kg (110 g de tylosine) par 1 000 kg de ration complète pendant 3 semaines. Continuer avec l'administration de TYLOSIN 40 à raison de 0,5 kg (44 g de tylosine) par 1 000 kg de ration complète pendant 3 semaines.

B. MODE DE PRÉPARATION POUR LES BOVINS DE BOUCHERIE

Inclure TYLOSIN 40 à raison de 0,125 kg (11 g de tylosine) par 1 000 kg d'aliment complet, incluant le fourrage (sur une base de 100% de

matière sèche). Administrer sans interruption comme seule alimentation.

NOTE : Ne pas utiliser dans les suppléments liquides thixotropes.

C. MODE DE PRÉPARATION POUR LES POULETS À GRILLER

Administrer TYLOSIN 40 à raison de 2,27 kg (200 g de tylosine) par 1 000 kg de ration complète pour le traitement de l'entérite nécrotique chez les poulets à griller. Distribuer cet aliment médicamenté à l'exclusion de tout autre aliment pendant 7 jours.

PRÉCAUTIONS

1. Ne pas administrer aux taures de remplacement, ni aux vaches en période de reproduction ou de lactation.
2. Ne pas utiliser dans les aliments contenant des agents liants à l'exception de Lignosol (4%) et de Agri-Colloïd (0,3%). Ne pas utiliser dans les suppléments, concentrés ou aliments complets contenant de la bentonite. Ne pas utiliser dans les suppléments liquides thixotropes.
3. Lors du traitement de la dysenterie du porc et de l'entérite nécrotique, il faut déterminer à nouveau le diagnostic s'il n'y a pas eu de réponse au traitement dans les 3 à 5 jours suivant le début de ce dernier.
4. Lors du traitement de l'entéropathie proliférative porcine ou iléite, le diagnostic devrait être confirmé par un vétérinaire lorsque les résultats ne sont pas satisfaisants.

MISES EN GARDE

1. Les porcs traités avec ce médicament dans la ration complète, en association avec le tartrate de tylosine dans l'eau de boisson, ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins 48 heures après le dernier traitement à la tylosine dans l'eau de boisson.
2. Aucune période de retrait n'est requise avant l'abattage des porcs traités avec ce médicament à raison de 110 grammes de tylosine par 1 000 kg d'aliment complet.
3. Aucune période de retrait n'est requise pour les bovins de boucherie et les poulets à griller s'ils sont traités selon les directives de l'étiquette.
4. Ne pas utiliser chez les poules pondeuses.
5. Ce produit peut être irritant pour la peau et les muqueuses humaines. Pour mélanger ou manipuler TYLOSIN 40, éviter l'inhalation, l'exposition orale et le contact direct avec la peau ou les yeux. Porter des vêtements protecteurs, des gants imperméables et un masque à poussière.
6. Garder hors de la portée des enfants.

EFFETS INDÉSIRABLES

Dans de rares cas, un oedème de la muqueuse rectale ainsi qu'une légère protubérance anale avec prurit, érythème et diarrhée, ont été rapportés chez des porcs consommant cette drogue dans l'alimentation.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et sec à une température inférieure à 30 °C.

PRÉSENTATION

Le prémélange TYLOSIN 40 est fourni dans un sac de 25 kg de papier à parois multiples.

POIDS NET : 25 kg

FABRIQUÉ ET DISTRIBUÉ PAR : Bio Agri Mix LP , CP 399, Mitchell, ON N0K 1N0

CONTIENT UN ANTIMICROBIEN

UTILISEZ DE FAÇON RESPONSABLE

FABRIQUÉ AU CANADA

DATE

Version 06 22 aout 2017

CPN: 1317007.4

By using this content, you agree to the [Terms of Service](#) and [Privacy Policy](#).

Copyright 2020 - Animalytix LLC

PHIBRO SANTÉ ANIMALE CORPORATION

Distribué par Bio Agri Mix LP

65 CHALLENGER ROAD, RIDGEFIELD PARK, NJ, 07660

Téléphone: 201-329-7300

Commande par téléphone: 800-265-1763

Fax: 201-329-7037

Site Web: www.phibroah.com

Tous les efforts ont été faits pour assurer l'exactitude de l'information ci-incluse. La responsabilité est aux lecteurs de se familiariser avec l'étiquette du produit Canadien ou le feuillet d'information de l'emballage.

Banminth* II

Phibro

(marque de tartrate de morantel)

prémélange 20%

RÉSERVÉ À LA FABRICATION DE MOULÉES

INGRÉDIENT ACTIF

200 g/kg de tartrate de morantel

MODE D'EMPLOI CHEZ LES VACHES LAITIÈRES ET LES BOVINS DE BOUCHERIE

Indications: Pour le traitement des infections parasitaires attribuables à la forme adulte des vers gastriques (*Haemonchus placei*, *Ostertagia ostertagi*, *Trichostrongylus axei*) et des vers intestinaux (espèces des genres *Cooperia* et *Nematodirus*, *Trichostrongylus colubriformis*, *Oesophagostomum radiatum*) chez les bovins.

Posologie: 10 mg de tartrate de morantel par kg de poids vif. Dans les infections à *Ostertagia*, on doit répéter le traitement à des intervalles de 2 à 3 semaines pour éliminer les parasites qui ont atteint la maturité et qui ont survécu au premier traitement en état immature.

Directives de mélange: Pour obtenir un aliment médicamenteux à une concentration de 1,0% (10 g/kg) de tartrate de morantel, mélanger 50 kg de prémélange Banminth II 20% à 950 kg d'aliment. Cet aliment médicamenteux doit être préparé sous forme de granules seulement.

Directives d'alimentation: L'aliment médicamenteux doit être administré à raison de 100 g/100 kg de poids vif en le mélangeant complètement à la moitié de la ration quotidienne régulière. Pour obtenir des résultats maximums, faire jeûner les animaux la nuit précédant le traitement. Séparer les animaux selon leur taille en les plaçant dans différentes stalles et assurer suffisamment d'espace aux mangeoires pour que chaque animal obtienne la quantité totale d'aliment médicamenteux requis. Retourner à l'alimentation normale lorsque l'aliment médicamenteux est entièrement consommé. Une quantité d'eau suffisante doit être disponible pour les bovins au cours des périodes de jeûne et de traitement.

MODE D'EMPLOI CHEZ LES PORCS

Indications: Pour le traitement des infections causées par les vers stomacaux adultes (*Hyostrongylus rubidus*), ainsi que les gros vers ronds (*Ascaris suum*) et les vers nodulaires (*Oesophagostomum* spp.), immature et adultes.

Posologie: 12,5 mg de tartrate de morantel par kg de poids vif. Les porcs constamment exposés aux vers peuvent exiger un nouveau traitement dans les 2 à 3 semaines après le premier, en raison de la réinfection possible.

Directives de mélange: Pour obtenir un aliment médicamenteux à une concentration de 0,125% (1,25 g/kg) de tartrate de morantel, mélanger 6,25 kg de prémélange Banminth II 20% à 993,75 kg d'aliment. Cet aliment médicamenteux peut se préparer sous forme de granules ou de farine (moulée).

Directives d'alimentation: L'aliment médicamenteux doit être administré à l'exclusion de tout autre aliment, à raison de 1 kg/100 kg de poids vif. Pour obtenir des résultats maximums, faire jeûner les animaux la nuit précédant le traitement. Assurer suffisamment d'espace aux auges pour que chaque animal obtienne la quantité totale d'aliment médicamenteux requis. Retourner à l'alimentation normale lorsque l'aliment médicamenteux est entièrement consommé. Une quantité d'eau suffisante doit être disponible pour les porcs au cours des périodes de jeûne et de traitement.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Les animaux traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins 30 jours après le dernier traitement avec ce médicament.

NOTE

Avant le traitement, un examen microscopique des matières fécales devrait être effectué par un vétérinaire ou un laboratoire de diagnostics à l'égard de la présence de parasites gastro-intestinaux.

PRÉCAUTION

Consulter un vétérinaire avant d'administrer ce produit à des animaux gravement affaiblis. Ne pas mélanger ce produit à des aliments renfermant des liants pour agglomérés à l'exception de Lignosol.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit sec et frais en dessous de 30°C. Éviter le gel. Garder le sac fermé après usage.

* Banminth est une marque déposée de Phibro Animal Health Corporation.

Phibro Animal Health Corporation, 65 Challenger Road, Ridgefield Park, NJ 07660, USA

Importé et Distribué Par: Bio Agri Mix LP, P.O. Box 399, Mitchell, ON N0K 1N0

www.bioagrimix.com

DIN 00327042

Net	
25 kg	102-9149-01

CPN: 1537013.0

By using this content, you agree to the [Terms of Service](#) and [Privacy Policy](#).

Copyright 2020 - Animalytix LLC